

La réglementation

Médecin ? ou Praticien ?

La loi est précise à ce sujet : le titre de Médecin se porte par une personne ayant suivi une formation médicale en médecine allopathique et inscrites à l'ordre des Médecins. Ces personnes pourront établir un diagnostic thérapeutique, ordonner des analyses complémentaires et prescrire une ordonnance.

En Médecine Energétique Chinoise, il portera le titre de Praticien en Médecine Energétique Chinoise. Il aura le droit de faire un diagnostic énergétique selon les principes de la Médecine Chinoise portant sur l'énergie, le sang, les liquides organiques et les fonctions organiques et les traitements seront des traitements énergétiques chinois.

D'autre part l'acupuncture est réservée aux Médecins et la pharmacopée aux laboratoires.

Le Praticien en Médecine Energétique chinoise pourra donc pratiquer un diagnostic énergétique chinois, de la digito puncture, le massage traditionnel chinois TUINA et l'ostéopathie chinoise, de la réflexologie du visage, de la podo réflexologie, de la litho thérapie, de la diététique énergétique chinoise, TAI CHI et QI GONG. Il pourra conseiller de la phytothérapie.

Enfin en Chine pour être Médecin Chinois il faut 7 années d'étude (dans les 5 branches – Acupuncture, TUINA, diététique chinoise, TAI CHI et QI GONG, pharmacopée) et 14 ans de pratiques pour être alors considéré comme Médecin Chinois au bout de 21 ans.